

Agence française de développement/Proparco

Densification de ses activités en Afrique centrale

MSM  
Libreville/Gabon

**PROPARCO**, filiale de l'Agence française de développement (AFD), affiche ses ambitions pour la zone Afrique centrale à l'horizon

2020. Dans un entretien exclusif accordé, le 3 avril dernier, au quotidien camerounais, Cameroon Tribune, Grégory Clemente, le DG de Proparco, a révélé que la structure qu'il dirige va « amplifier » son activité au Cameroun, au Gabon et en RD Congo, à l'horizon 2020.

Selon M. Clemente, cité par un quotidien en ligne, les secteurs ciblés par Proparco concernent l'énergie, l'agro-industrie et l'immobilier commercial. « Nous devons enfin poursuivre la dynamique engagée en matière de financements innovants sur deux axes : les financements en F.CFA et les

quasi-fonds propres », indique le DG. Avant d'ajouter : « L'Afrique centrale continuera à occuper une place toute particulière dans la stratégie de Proparco, ces prochaines années. En Afrique centrale, nous cherchons à consolider les partenariats existants, notamment avec les entre-

prises françaises, mais aussi à développer de nouveaux partenariats, en particulier avec les entrepreneurs africains qui ont réussi et qui s'attachent au respect des pratiques environnementales, sociales et de gouvernance. » Les activités de Proparco, d'un montant de 200 mil-

lions d'euros (131 milliards de F.CFA) dans la région Afrique centrale, concernent le secteur financier et bancaire (46% des engagements), l'énergie (16%), le transport, la gestion des déchets et les télécoms (29%) et le secteur des entreprises agroalimentaires (8%).

Environnement

Comment devenir éco-responsable au bureau ?

JM  
Libreville/ Gabon

**La direction générale de l'Environnement et de la protection de la nature, à travers son programme de sensibilisation des agents publics et privés sur les aspects d'éco-responsables dans les bureaux, préconise des gestes simples pour préserver l'environnement.**

« LA nature nous procure plusieurs ressources naturelles. Mais l'usage que nous en faisons a des effets néfastes à long terme pour notre survie. Etre éco-responsable est un engagement que nous pouvons tous prendre, pour que nos

modes de fonctionnement contribuent à la préservation des ressources naturelles de la planète », a prévenu le directeur général de l'Environnement et de la protection de la nature, Yannick Ongonnou Sonnet.

« Au bureau, nous devons diminuer nos consommations d'énergie, de papier, d'eau et produire moins de déchets et de gaz à effet de serre. Nous avons l'opportunité d'agir sur notre lieu de travail, chaque jour être éco-responsable, c'est s'engager sur des gestes simples mais pleins de bons sens et qui apportent du bonheur », a-t-il poursuivi. En effet, le papier est le premier consommable utilisé au bureau. Il est fa-



Photo : Jean Madouma

Dans certaines administrations, la gestion des encres des imprimantes et du papier recyclé est mieux engagée.

briqué à partir des fibres qui proviennent de la forêt. L'industrie du papier compte parmi les activités économiques qui consomment plus d'éner-

gie, plus d'eau et qui utilisent certains produits chimiques polluants, afin de répondre à la demande de papier toujours plus blanc.

Le papier représente la majeure partie des déchets produits dans les activités de bureaux. Malgré l'omniprésence de l'informatique dans les bureaux, la consommation de papier continue d'augmenter.

Il y a donc huit gestes faciles qui peuvent impacter positivement notre quotidien : imprimer ce qui est indispensable et pas plus, en privilégiant le courrier électronique ; se servir du verso des anciens documents comme brouillon, afin d'économiser les cartouches d'encre ; réutiliser le matériel de classement en bon état ; faire des corrections à l'écran, afin de limiter l'impression de docu-

ments provisoires ; ou encore privilégier les présentations numériques lorsqu'il s'agit d'une réunion.

Pour ce qui est des fournitures : acheter mieux, c'est bien. Acheter moins, c'est encore mieux. Chaque année, nous jetons des milliers de stylos vides, de chemises de classement abîmées et des rouleaux de papier adhésif terminés. En prenant quelques bonnes habitudes, il est possible de réduire de façon importante les déchets générés au bureau.

C'est le moment de mettre en œuvre les trois principes clés du bureau vert : la réduction à la source, le réemploi et le recyclage.

Face au sous-emploi des jeunes

L'entrepreneuriat comme alternative



Photo : GRM

Les jeunes et les cadres des ministères du Budget et des Finances à la fin de la rencontre.

G.R.M  
Libreville/Gabon

A l'initiative du Conseil provincial de la jeunesse de l'Estuaire, une journée de sensibilisation des jeunes aux opportunités des marchés publics a eu lieu, récemment, à l'auditorium de l'immeuble Arambo. Une rencontre organisée avec l'appui de la direction générale du Budget et des Finances publiques, de l'Agence de régulation des marchés publics et de l'Agence nationale de promotion des investissements du Gabon. Des techniciens de ces administrations ont ainsi édifié les jeunes, futurs chefs d'entreprises et ceux déjà en activité, sur le cadre organique et juridique des

marchés publics, le cadre juridique régissant le partenariat public-privé, le guichet des investissements au service des jeunes entrepreneurs, et les droits et obligations des opérateurs économiques, ainsi que sur les règles et modalités de soumission à un appel d'offres. Le sous-secteur des marchés publics offre des opportunités et des débouchés pour les entrepreneurs. Il reste que cette opportunité demeure peu accessible aux jeunes, du fait probablement de leur trop peu d'informations quant aux possibilités qu'offre la sous-traitance dans le secteur public, les modalités et outils d'accès. Pour relever le défi, le Conseil provincial de la jeunesse de l'Estuaire, en collaboration avec la Junior entreprise conseil (JEC) et

les administrations citées plus haut, va organiser des sessions de formation des jeunes entrepreneurs sur la présentation des soumissions, au cours des deux prochaines années. D'où la rencontre d'Arambo, qui a fait ressortir l'intérêt des participants au secteur des

marchés publics, surtout depuis les mesures prises par le président de la République dans son discours à la Nation du 31 décembre 2017.

« La mesure de créer 10 000 emplois par an doit être appropriée et défendue par la jeunesse en tant qu'acteur

majeur aux problèmes d'insertion professionnelle. Pour cela, il est important de sensibiliser les jeunes aux opportunités des marchés publics et recueillir leurs avis sur les mécanismes de mise en œuvre et de suivi, ainsi que les différents allègements attendus par eux »,

indique le président de la JEC, Emmanuel Obakamba Ombana. Avant de mentionner l'accès des jeunes à la commande publique jusqu'à concurrence de 30%. A cet effet, estime-t-il, l'une des alternatives à la problématique de l'emploi reste l'entrepreneuriat



**NOUVELLE DESTINATION :**  
**LOME**  
A/C 04MAI 18  
B737-800  
(Nouvelle génération)  
Lundi et Vendredi

**Horaires**  
DEP Libreville : 12h20  
ARR Lomé : 14h00  
DEP Libreville : 14h50  
ARR Lomé : 16h30

**CONTACT :**  
  
AGENCE VILLE  
IMMEUBLE EX SONAGAR / EN FACE BICIG  
Tel : 01.74.05.11/12  
Cél : 02.22.52.14 / 07.79.71.57

**AEROPORT**  
TEL : 01.73.19.12 / Cél : 06.34.09.33  
EMAIL : contact@lamondiagsa.com / lamondiagsa@yahoo.fr



**AUTRES DESTINATIONS Via MALABO**  
DOUALA - POINTE NOIRE - NDJAMENA  
COTONOU - ABIDJAN - DAKAR - SAO-TOME  
MADRID